

Appel à projet : résidence transfrontalière 2025

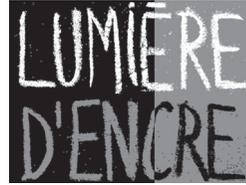
Retour/Retorn Camallera - Céret

Écriture/Photographie

Du 22 avril au 4 mai 2025

Deadline : 9 février 2025

naucòclea



**Résidence Tansfrontalière 2025
Retour/Retorn
Écriture et photographie
Camallera-Céret
22 avril - 4 mai 2025**

Appel à candidature

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : **9 février 2025.**

Porteurs du projet

Lumière d'Encre

Place Pablo PICASSO, 66400 Céret

candidature@lumieredencre.fr

Responsable du projet : Claude Belime

Tél : +33 6 09 46 15 62

Nau Còclea

Zona de Lluena, 17465 Camallera

Alt Empordà, Girona

resident@naucoaclea.com

Clara Gari

0034-637880565

Le Centre de Création Contemporaine Nau Còclea de Camallera et le Centre d'Art Lumière d'Encre de Céret proposent un programme de résidence visant à offrir à deux créateurs le développement d'un projet écrit et/ou photographique qui prenne en compte la réalité culturelle et sociale du Nord de la Catalogne et de l'Alt Empordà.

À l'issue de la résidence, l'artiste ou artistes auront développé un projet de recueil de poèmes, roman, roman graphique, reportage, carnet de voyage, récit ou récits, portraits, collection de photographies, etc., reflétant des aspects historiques, écologiques, énergétiques, culturels, sociaux, etc., des réalités des deux côtés de la frontière.

La résidence de l'artiste accueilli(e) par Nau Còclea est dédiée à l'**écriture en catalan** et est ouverte à tous les artistes résidant en Catalogne. La résidence de l'artiste sélectionné(e) par Lumière d'Encre est dédiée à la **photographie** et est ouverte à tous les artistes résidant en France.

Thématique

Le retour, Retorn

Bien que nos histoires soient mêlées, notre passé a forgé des différences, qui aujourd'hui persistent malgré l'effacement relatif de la frontière.

Il s'agira aux artistes d'en faire l'expérience photographique par l'expérience physique et sensorielle du trajet du retour. L'un(e) français(e) partant de Gérone pour revenir vers la France, l'autre partant de Céret pour revenir en Catalogne.

L'art contemporain est un lieu de recherche. Une recherche sensorielle ; nous proposons à deux artistes de construire celle-ci dans une approche phénoménologique qui place l'artiste et son corps au centre de la réflexion. Chaque artiste choisira son trajet et son mode de locomotion... Il s'agit de prendre conscience de notre altérité par l'expérience artistique du réelle.

Dates et durée de la résidence

- Du 22 au 27 avril 2025, les artistes séjourneront chacun dans une résidence. À Céret pour les artistes du Sud de la Catalogne et à Camallera pour les artistes du Nord de la Catalogne. Pendant ce séjour, plusieurs rencontres avec le territoire seront organisées.

- Du 28 avril au 4 mai 2025, le retour aura lieu, un retour progressif vers son territoire d'origine et la résidence d'origine où un accueil peut être organisé en fonction du projet.

Les retours pourront s'étaler jusqu'au 10 mai.

Conditions de la résidence

1. La durée de la résidence est de 13 jours avec une marge de flexibilité.
2. Les artistes seront accueillis à leur arrivée dans les deux centres le 22 avril.

3. Pendant la première semaine, les artistes disposeront de la résidence de Lumière d'Encre (voir informations) à Céret ou de la Caseta dels Artistes de la Nau Còclea (voir informations).

La deuxième semaine, les artistes feront un retour et séjourneront dans l'autre résidence pour développer leur projet créatif.

4. À l'issue de leur séjour, un projet d'écriture ou de photographie est attendu, qu'il s'agisse d'un scénario, d'un reportage, d'une idée développée, d'un recueil de poèmes, d'une série de portraits, du début d'un roman graphique, d'une collection de photographies, d'un récit bref, ou d'un carnet de voyage. Cette recherche sera accompagnée par les responsables de l'organisation.

5. Une rencontre sera organisée entre les artistes du sud et ceux du nord en cours de résidence, la date et le lieu seront définies conjointement en fonction des projets.

6. Une soirée de restitution commune sera organisée, à Céret et/ou à Camallera.

7. La dotation de la résidence est de **2000 euros bruts (dont 1500 euros de bourse de résidence)**.

Les frais de séjour et les déplacements nécessaires pendant la semaine de résidence sont couverts.

Les repas seront préparés par les artistes eux-mêmes dans les résidences respectives et ne sont donc pas inclus.

8. Les textes et images restent la propriété de leurs auteurs. Une possibilité de publication et/ou d'exposition future sera envisagée d'un commun accord.

Matériel et lieux mis à disposition

À Céret, un laboratoire photographique noir et blanc est disponible sur place ainsi qu'un laboratoire numérique et un espace de prise de vue simple (40 m²).

Logement situé à Céret chez l'habitant au 47 rue de la République. En cas de besoin, un logement au studio du Centre d'Art et de Photographie peut être proposé.

À Camallera logement indépendant et salle de travail (voir : <https://naucoclea.com/residencies-2/?lang=en>)

Conditions financières

Rémunération artistique : **1500 € bruts en bourse de résidence**.

Allocation de déplacements et Per diem: plafonnée à 500 €.

Cadre juridique

Un contrat de résidence sera établi, spécifiant les engagements de l'association et ceux de l'artiste, avec un planning prévisionnel.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- Un court texte décrivant la démarche artistique de l'artiste et une proposition de projet
- Un dossier visuel de présentation des travaux déjà réalisés.
- Un curriculum vitae à jour.
- Les coordonnées physiques et internet du candidat.

Il est à envoyer par internet sous forme de dossier PDF, en un seul fichier, conjointement à :

candidature@lumieredencre.fr et resident@naucoclea.com

Rappel : La résidence de l'artiste accueilli(e) par Nau Còclea est dédiée à l'écriture en catalan et est ouverte à tous les artistes résidant en Catalogne.

La résidence de l'artiste sélectionné(e) par Lumière d'Encre est dédiée à la photographie et est ouverte à tous les artistes résidant en France.

Instruction des dossiers de candidature

- Date limite d'envoi des dossiers de candidature : dimanche 9 février 2025 à minuit.
 - Jury : entre le 3 et le 9 mars 2025.
- Le jury sera composé de 2 personnes qualifiées de Nau Còclea et de 2 personnes qualifiées de Lumière d'Encre
- Annonce de l'artiste retenu : 10 mars 2025.

Après décision, une réponse sera envoyée à chacun des artistes (sur adresse de courriel).



Generalitat de Catalunya
**Departament
de Cultura**

C **Institució
de les Lletres
Catalanes**



Diputació de Girona



naucòclea

